

Droits sexuels et reproductifs : la CNCDH alerte sur la situation ultramarine

Paris, le 21 novembre 2017 - A l'heure où les Assises des Outre-mer s'organisent dans la plupart des DROM-COM, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) alerte les pouvoirs publics sur les obstacles à la jouissance effective des droits sexuels et reproductifs et les dangers que ces difficultés font peser sur les femmes, les fillettes et les personnes LGBT dans les territoires ultramarins.

Dernier avis adopté par la CNCDH sur la situation des droits de l'homme dans les Outre-mer : le constat n'est pas positif. En effet, les femmes, les filles et les personnes LGBT rencontrent des difficultés à bénéficier effectivement de leurs droits sexuels et reproductifs.

« Les institutions sanitaires ultramarines et les acteurs associatifs constatent un nombre élevé de grossesses précoces, et, en certains endroits, une forte prévalence des infections sexuellement transmissibles. La situation déplorable en matière de santé sexuelle et reproductive, reflète, plus généralement, des contextes marqués par des taux élevés de violences faites aux femmes et d'un recours à la contraception très insuffisant, affirme Christine Lazerges, présidente de la CNCDH. Malheureusement, les dispositifs de prévention et des soins existants sont insuffisants. Il est impératif d'atteindre l'ensemble des populations les plus isolées et les plus vulnérables dans les territoires ultramarins ».

Des préjugés sexistes et homophobes préoccupants

Que ce soit en raison de préjugés et de stéréotypes de genre, les sociétés ultramarines sont marquées par les violences à l'encontre des femmes, des filles et des personnes LGBT. Ajoutée à l'isolement géographique et au manque de moyens humains et matériels, la vulnérabilité des femmes, des filles et des personnes LGBT les éloigne des dispositifs existants de santé sexuelle et reproductive.

Renforcer la prévention et mieux accompagner les victimes de violences de genre

Avec plus d'une vingtaine de recommandations, la CNCDH alerte sur l'ampleur du phénomène. Renforcer la prévention et l'éducation à la sexualité est nécessaire, notamment en milieu scolaire, à condition que de telles actions soient adaptées aux spécificités locales. Il faut également améliorer l'accessibilité de l'offre de soins de proximité et en garantir la continuité pour les victimes de violences de genre. La situation étant rendue particulièrement critique par la faiblesse du tissu associatif, la CNCDH invite les pouvoirs publics à soutenir davantage les associations et les petites structures locales. Enfin, il faut permettre la détection systématique des violences, encourager les victimes à porter plainte et renforcer la réponse pénale.

Etude sur l'effectivité des droits de l'homme dans les Outre-mer

L'avis sur les violences de genre et les droits sexuels et reproductifs dans les Outre-mer constitue un chapitre de cette étude de la CNCDH. L'ouvrage sera publié à la Documentation française au printemps 2018. Il dressera le bilan de l'état des droits de l'homme dans les Outre-mer et formulera des recommandations concrètes pour favoriser leur effectivité pleine et entière dans ces territoires.

Contact Presse

Charline THIERY
01.42.75.50.27 et 06.49.32.28.58
Charline.thiery@cncdh.fr

Plus d'infos

www.cncdh.fr
Twitter @cncdh